

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Band: 94 (1965)

Heft: 1

Rubrik: Directives méthodologiques : vocabulaire ; diction et récitation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Directives méthodologiques

VOCABULAIRE

I. Le but

1. L'enseignement du vocabulaire a pour but de faire connaître à l'enfant les mots et les tournures de phrases propres à sa langue maternelle. Il doit lui permettre :
 - de comprendre exactement la pensée exprimée par les autres,
 - de s'exprimer lui-même avec facilité et précision,
 - de s'intéresser aux particularités de sa langue.
2. Cette étude est importante pour la formation générale. Celui qui ne dispose que d'un vocabulaire restreint s'exprime gauchement, manque de clarté dans ses exposés et souvent de rigueur dans sa pensée; il se sent inférieur aux autres et risque souvent d'être jugé au-dessous de sa valeur réelle.
3. L'étude du vocabulaire est spécialement importante dans un canton où le voisinage d'une autre langue tend à nuire à la précision de la forme, à appauvrir le vocabulaire usuel et à déformer l'acception des mots. Si l'on n'a pas à proscrire certains idiotismes locaux, qui proviennent souvent de l'ancienne langue plus fidèlement conservée chez nous, encore faut-il se rendre compte de leur caractère propre. En revanche, on doit purifier la langue courante et surtout la langue écrite des influences extérieures qui en altèrent le génie essentiel.
4. Nos écoliers devraient apprendre à l'école primaire les mots nécessaires à tout enfant, à tout adolescent, pour exprimer les réalités dans lesquelles ils vivent et pour comprendre la pensée de leurs contemporains. Les leçons de lecture fournissent une partie de ce vocabulaire. Cependant, tous les chapitres de lecture ne sauraient, sans inconvénient pour le plaisir de lire, servir de prétexte à des études systématiques de vocabulaire. Il convient donc d'envisager pour celles-ci un enseignement spécial: 3 leçons par semaine en 1^{re} et en 2^e classe, 2 au cours des classes suivantes constituent le minimum indispensable.

II. Les étapes à suivre

1. *Les étapes préscolaires*

L'étude du vocabulaire commence dès les premières étapes de l'apprentissage du langage, qui relèvent de l'éducation familiale. Les psycho-

logues ont pu y discerner notamment un stade du substantif, où l'enfant veut surtout savoir « ce que c'est que ça », « comment ça s'appelle » ; un stade du verbe, où ses questions portent sur « ce que font » les êtres qu'il observe, un stade de l'adverbe, etc... Pour n'avoir rien de systématique et ne relever le plus souvent que d'une pédagogie familiale empirique, *cette acquisition du vocabulaire préalable à l'école revêt cependant une importance fondamentale.*

Tout y est commandé par la curiosité de l'enfant à l'égard de ce qui l'entoure ou lui advient, et par le désir de désigner par le terme adéquat ce qu'il en perçoit distinctement. La richesse de ses acquisitions préscolaires dépend donc, pour une part, de sa vivacité et de son ouverture d'esprit, mais aussi des qualités de l'ambiance, du milieu, qui s'offrent à son exploration, ainsi que des dispositions de son entourage à répondre à ses questions et à stimuler son intérêt. Par suite de la réalisation très variable de ses conditions, *les élèves qui se présentent en première classe ne sont pas munis du même bagage linguistique initial.*

2. *Première tâche scolaire : l'épuration du vocabulaire usuel.*

L'une des premières tâches du maître consistera à vérifier et éventuellement à corriger le vocabulaire, préalablement acquis par les élèves dans leur milieu linguistique. En apprenant à parler, l'enfant a adopté de nombreux termes contaminés par l'argot, le patois, les idiotismes locaux, et chez nous par l'allemand. (Le même travail correctif devra se faire du reste quant à la prononciation et à la syntaxe.) En un certain sens, on peut dire que l'école apprend à l'enfant une langue nouvelle, celle du français correct – le « bon français » –. *Le premier objectif des leçons de vocabulaire consiste donc dans l'épuration du vocabulaire usuel, dans l'acquisition d'un vocabulaire « bien français » quoique encore restreint, et cela autant dans le langage parlé que dans la langue écrite.*

3. *La deuxième tâche scolaire : l'accroissement du vocabulaire*

a) *Le second objectif consiste dans l'accroissement du « trésor » des mots connus, compris et utilisés. C'est l'un des apports spécifiques de l'école à la culture de l'enfant. Il ne se réduit pas à une augmentation quantitative du lexique. Il y a culture qualitative de l'esprit si ces mots nouveaux ne meublent pas seulement la mémoire, mais nourrissent l'intelligence. Et cela se produit lorsqu'ils s'apprennent dans des circonstances psychologiques analogues à celles des acquisitions préscolaires et à celles qui favorisent l'acquisition parascolaire des mots dans le cadre de la vie quotidienne. Or cette situation psychologique est caractérisée par le fait que le mot n'est jamais étudié pour lui-même, mais seulement en raison de sa relation à une idée*

présente à l'esprit de l'enfant, elle-même en relation avec quelque réalité perçue ou vécue par lui. C'est cette relation qui constitue la fonction de signification, la valeur significative du mot. C'est l'«aperception» de cette signification qui «cultive» et enrichit l'esprit. La loi pédagogique qui découle du rôle des mots pour la vie de l'esprit a été exprimée par le P. Girard en cette heureuse formule: «*Les mots pour la pensée, la pensée pour le cœur et la vie.*»

- b) En application de ce principe, surtout pendant les premières années d'école où l'esprit de l'enfant forge ses techniques fondamentales, on n'apprendra systématiquement que des mots en rapport avec la découverte de choses ou de faits nouveaux ou avec des expériences vécues par l'enfant. C'est dire que *le vocabulaire, comme branche scolaire, est lié à l'observation, spontanée ou dirigée, à la «leçon de choses», aux histoires et aux récits.* Plus tard, les leçons de sciences naturelles, physiques, géographiques, historiques, etc... impliquent une extension du vocabulaire dans des directions plus spécialisées.
- c) Psychologiquement conduite, l'étude du vocabulaire confère à l'étude de la langue maternelle sa valeur éducative, sa valeur de formation générale. Après une première étape où elle ne porte que sur le langage oral, elle prend une nouvelle direction, au moment où l'élève aborde les premiers «chapitres de lecture», les premiers textes offrant un certain développement de pensée sur un sujet donné. Alors que les leçons d'initiation à la lecture comportent des mots et des phrases disparates, tissées de vocables usuels du langage oral de l'enfant, les «textes» deviennent plus difficiles en ce sens qu'y apparaissent des mots nouveaux, dont l'enfant n'a probablement jamais eu besoin dans la conversation courante. *Le facteur qui assure à ces mots nouveaux l'indispensable enracinement psychologique réside dans l'intérêt du texte.* Il faut que son contenu «accroche» suffisamment l'élève pour qu'il ait envie d'en maîtriser tous les éléments nécessaires à la découverte du sens complet du morceau, c'est-à-dire d'en apprendre le vocabulaire. Une certaine latitude doit donc être laissée au maître pour le choix des textes les mieux adaptés à ses élèves.
- d) A partir de la 5^e classe primaire, le travail d'inventaire des mots doit être devenu assez habituel pour que l'élève soit en état de le poursuivre seul, à l'aide d'un instrument de travail adéquat: *le dictionnaire.* Encore faut-il lui apprendre à se servir de cet outil. L'assimilation des mots nouveaux sera plus active, s'il est engagé à *se construire son propre lexique,* dans un carnet qui groupe ses découvertes par ordre alphabétique. L'élève y enregistre non seulement les mots tirés de ses lectures scolaires, mais aussi ceux qu'il rencontre dans ses lectures libres, dans les émissions de radio, etc...

En l'habituant à cette technique de la «chasse aux mots», on stimule ses initiatives pour l'extension progressive de son vocabulaire et on en assure l'enrichissement intelligent.

- e) Le *procédé* qui consiste à faire étudier *des listes de mots préfabriqués* – fût-ce par des pédagogues expérimentaux – *est artificiel, et même dangereux* pour la formation intellectuelle. Faute d'enracinement dans un contexte de vie, ces mots, retenus par la seule mémoire verbale sur la base d'une définition rapide et abstraite, n'entrent pas dans la pensée vivante de l'élève. L'utilité de pareilles listes n'est pas d'ordre didactique; elles doivent servir de matériaux à ceux qui rédigent les manuels d'étude de la langue; elles peuvent également servir au maître comme moyen de contrôle, mais non d'enseignement. Sinon, elles engendrent le verbalisme, le psittacisme, ce défaut de l'esprit qui joue avec des mots mémorisés sans la connaissance intuitive de leur portée, de leur signification exacte, de leur valeur de signes verbaux de réalités bien déterminées.

4. *La troisième tâche scolaire : l'étude des structures et des nuances.*

Un troisième objectif peut être assigné à l'étude du vocabulaire, à savoir l'attention et la *réflexion sur les mots comme tels*, leur formation, leurs familles, leur évolution du sens concret au sens abstrait, leurs nuances exactes. L'école primaire ne peut viser qu'à une initiation élémentaire et toute pratique en ce domaine, sous forme d'exercices, mais ces exercices sont très utiles. Notre manuel intitulé précisément : *Langue française* – et non point «Cours de grammaire» – offre au maître un grand choix d'exercices sur les mots propres, les prétendus synonymes, la composition et la dérivation des mots, etc... Dans cette ligne, le vocabulaire systématique perfectionne la compréhension des textes et l'art de la composition.

Commission de méthodologie

DICTION ET RÉCITATION

I. Pourquoi ?

La diction et la récitation font partie de l'enseignement de la langue maternelle.

La diction doit donner à l'enfant une prononciation correcte, débarrassée d'éventuels défauts de langue (chuintement, etc.) et conforme aux sonorités du «bon» français (nasales correctes).

Elle s'enseigne parallèlement à l'élocution, à toute interrogation orale

et, d'une manière plus directe, dans les exercices de lecture et de récitation.

Le *but* de la récitation pourrait se formuler ainsi :

- a) enrichir l'esprit et le cœur de l'enfant par un contact pénétrant avec des textes de valeur (prose aussi bien que vers);
- b) meubler et cultiver sa mémoire;
- c) l'entraîner, en mémorisant des formes parfaites, à la sûreté du vocabulaire, à la variété de l'expression, à la structure de la composition.

II. Comment ?

Pour atteindre ce résultat, la récitation doit porter sur des textes préalablement expliqués.

On les choisira en tenant compte de l'âge des élèves, de leurs goûts du moment.

En première et deuxième classes, des textes courts. Une causerie les introduit, afin de rendre l'enfant réceptif au texte qu'on va lui proposer et qui doit lui apparaître comme «une façon plus jolie de dire ce qu'il sait et ce qu'il sent».

Dès la troisième classe, le texte à mémoriser peut être traité comme un chapitre de lecture. Lorsque le vocabulaire est connu et le sens compris, on prépare la mémorisation par la recherche des intonations et des gestes : l'élève doit s'habituer à donner à toute lecture ou récitation du texte une forme parfaite.

En troisième et en quatrième classe, on peut aussi de temps en temps amener les élèves à «recréer» le texte choisi, que l'on inscrit au tableau au fur et à mesure. Cette méthode facilite la mémorisation (les élèves ayant trouvé eux-mêmes les mots apprennent avec plus de facilité); elle prépare la rédaction (par la recherche du terme précis, de l'expression et de l'image exacte).

Dès la cinquième classe, la récitation a généralement comme point de départ une lecture expliquée. Le texte présenté devrait paraître si plein d'intérêt, si riche ou si agréable, que l'élève en conclue qu'il convient de le mémoriser, ce qu'il fera alors avec plaisir et facilité.

Le dessin peut être un utile auxiliaire de la récitation, soit pour illustrer le donné concret, soit, comme application, pour permettre à l'élève de traduire ses impressions.

Commission de méthodologie

C'est dans le respect et l'adoration que s'accueille la vérité de Dieu; aussi jamais la présentation à l'enfant des mystères de la foi ne sera-t-elle entourée de trop de grandeur et de sainteté.

André Brien, *Le cheminement de la foi*, Seuil 1964, p. 166